

## Philologie et archéologie égyptiennes

M. Georges POSENER, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

On connaît à l'heure actuelle de nombreux textes d'envoûtement. Les plus anciens remontent à la VI<sup>e</sup> dynastie et quelques exemples mal conservés datent de la Basse Epoque, la période la mieux représentée étant le Moyen Empire. La proportion des inédits demeure élevée, ce qui tient surtout aux difficultés de lecture. Avant d'entreprendre l'explication de certaines séries de ces textes qui n'ont pas encore été publiés, il a paru utile de faire l'historique des recherches dans ce domaine et de voir ce qu'on sait sur les rites d'envoûtement dans l'ancienne Egypte, sujet qui n'a guère été traité jusqu'à présent dans la littérature scientifique, bien que les sources d'information dont on dispose soient abondantes et explicites.

L'intérêt pour cette forme de la magie sympathique ne se réveille qu'après 1925, date à laquelle H. Schäfer achète à Louqsor une caisse de tessons inscrits en hiéroglyphes du Moyen Empire. Entrés au Musée de Berlin, ils sont étudiés et publiés l'année suivante par K. Sethe. Ce matériel d'un type nouveau contient de précieux renseignements sur la géographie politique de la Nubie, de la Palestine et de la Syrie. Ils seront largement exploités par les biblistes et les historiens du Proche-Orient.

La curiosité des égyptologues se porte, avant tout, sur le rite du bris des vases rouges que K. Sethe avait mis en relation avec les tessons acquis par le Musée de Berlin. Suivant les Textes des Pyramides (249), ce rite a pour effet d'inspirer la peur aux ennemis qui, dans le cas présent, seraient les princes et les peuples étrangers, les Egyptiens, etc., nommés sur les poteries. En dehors du culte du roi défunt, la cérémonie du bris est mentionnée assez souvent dans la liturgie funéraire des particuliers, à l'Ancien Empire et au Moyen Empire. D'après ces sources, les vases rouges sont cassés vers la fin du repas présenté au mort, quand l'officiant procède au « virement des offrandes divines », parfois quand il efface les traces de pas ; les seuls actes rituels qu'on trouve nommés après le bris sont la libation et l'encensement (p. ex.

CT VII, 128 j ; Petrie, *Deshasheh*, pl. 29). Outre le culte funéraire, on rencontre une fois la cérémonie dans le culte divin, au Nouvel Empire (temple de Louqsor, Moret, *RdE* 3, 167).

Si l'on compare les textes et les représentations, on voit que le rite n'avait rien de rigide et admettait de nombreuses variantes. D'après le titre, les vases utilisés étaient de petits pots pansus connus sous le nom de « rouges » et employés communément pour la purification du mort et du dieu. Mais déjà dans l'attestation la plus ancienne qu'on possède de la cérémonie du bris, dans la pyramide d'Ounas, il s'y ajoute un vase d'un type différent, allongé et assez étroit. Les tessons du Musée de Berlin proviennent de poteries variées ; outre les pots « rouges », on y trouve des assiettes, des plats, des écuelles, des bols. La vaisselle découverte à Mirgissa, et qui porte des inscriptions étroitement apparentées à celles que Sethe avait publiées, fait connaître d'autres formes encore : des vases ovoïdes, d'autres tubulaires, sans parler de véritables ostraca. Ainsi, en pratique, toute sorte de poterie pouvait servir au rite du bris.

La façon de casser les vases variait aussi de façon sensible. L'examen des versions de la formule dans les Textes des Pyramides suggère deux procédés distincts. Selon Ounas, un bris sommaire était réalisé à l'aide d'un instrument contondant ; selon Merenrê, la poterie était concassée avec un pilon dans un mortier. Dans la scène du temple de Louqsor, Aménophis III accomplit la cérémonie en entrechoquant deux pots « rouges ». A Mirgissa où la trouvaille a été faite *in situ* et où quelques vases ont échappé à la destruction, il ne fait guère de doute que la casse a été obtenue en jetant les objets dans un trou creusé à cet effet dans le sable du désert.

Cette découverte conduit, d'une part, à envisager le même rite manuel pour les vases de Berlin ; d'autre part, elle oblige à prendre en considération les scènes du bris de vases par jet, relevées dans quelques tombes du Nouvel Empire et qu'on avait écartées parce que le procédé de destruction était différent de ce qu'indiquent les Textes des Pyramides. Dans ces scènes, il ne s'agit pas d'un rite à proprement parler. Après le banquet de l'enterrement, des hommes, proches du mort ou domestiques, prennent la vaisselle ayant servi au festin et la cassent en la jetant par terre. D'autres exemples de cette façon de faire se trouvent peut-être dans un mastaba de Saqqara et dans le Festival-Hall de Bubastis, mais ici l'occasion est différente.

Les fouilleurs, de leur côté, ont observé des cas de bris qui leur paraissent intentionnels dans des sépultures archaïques et dans des tombes de l'Ancien Empire. Ce sont surtout des vases en pierre qui auraient été ainsi détruits ; certains avaient servi à contenir du parfum. On s'écarte ainsi de plus en plus du bris des vases rouges.

La coutume de casser des récipients avait reçu en Egypte, on le voit, des applications variées. Elle est incluse dans la liturgie funéraire des rois de

l'Ancien Empire comme elle est pratiquée dans le culte mortuaire privé, aussi bien à la fin du repas servi au défunt qu'au terme du banquet organisé à l'occasion des funérailles ou au moment de la fermeture définitive du caveau. Le rite est attesté dans le service divin et il aurait également sa place au cours de la célébration de la fête jubilaire du roi vivant.

On a avancé des explications différentes de ces pratiques. Dans certains cas, il se serait agi du « meurtre » des objets pour les rendre aptes à suivre leur propriétaire dans l'au-delà. Dans d'autres, on a invoqué la répugnance à laisser disponibles pour les usages profanes des ustensiles qui avaient servi aux morts. Ces raisons ne rendent pas compte de tous les exemples ; elles n'expliquent pas pourquoi la destruction était limitée à une faible partie du matériel funéraire. Il faudrait supposer que la coutume du bris a été singulièrement restreinte, car elle se trouvait en conflit avec l'organisation de la vie tombale du mort qui avait besoin d'objets de ménage intacts. Le rite aurait été réduit en principe aux vases « rouges », et ce choix indique une réinterprétation de l'usage, son exploitation à des fins nouvelles.

Quand les prêtres emploient des pots de ce type pour purifier le mort ou la divinité, ils ne tiennent pas compte de la symbolique des couleurs. Quand ils les cassent, ils prennent en considération le caractère hostile, funeste du rouge. Cela ressort clairement du Texte des Pyramides qui atteste que le bris de ces vases a pour objet d'inspirer la peur aux ennemis. La relation entre l'objet et les personnes ou les choses visées est explicitée par leur inscription sur les poteries de Berlin et sur celles de Mirgissa qui sont de teinte rougeâtre.

Mais les tessons découverts en Nubie ne proviennent ni d'une tombe ni d'un temple ; ils ont été trouvés à quelque distance de deux forteresses égyptiennes. Ils ne se rattachent pas directement aux rites du bris tels qu'on les connaît dans le culte funéraire ou dans le culte royal. On voit que la pratique avait de multiples applications et il est probable que l'étiquette « bris de vases rouges » ne s'attachait pas à tous ses emplois. A Mirgissa, le puits qui a livré les poteries contenait d'autres objets encore, notamment des figurines d'animaux qui, on le sait, symbolisent souvent les ennemis. Au voisinage du trou, un crâne humain reposait sur une coupe en argile, près d'une poterie inscrite et d'une lame de silex. Un peu plus loin, trois petites statuettes de prisonniers en calcaire étaient enterrées sous une couche de sable. Elles portent les mêmes textes que les tessons. Ce sont les témoins d'un rite complexe qui combine différentes techniques depuis le sacrifice humain ou son simulacre jusqu'à l'envoûtement du type le plus commun.

Les Egyptiens avaient érigé ce dernier en une véritable institution et l'ont pratiqué au cours de toute leur histoire. L'emploi à cette fin du bris des vases en est une extension ou une annexion, le procédé usuel restant l'emploi de

figurines. Il en subsiste un nombre élevé, ce qu'on a longtemps ignoré, car leur nature était méconnue. Les poupées sont souvent très frustes et l'image du prisonnier agenouillé, les bras liés derrière le dos, n'est guère évidente. Maintenant, l'identification ne pose plus de problème.

Suivant les textes qui décrivent le rite manuel, la matière la plus employée pour la fabrication des statuettes était la cire qui se prêtait particulièrement bien au traitement qu'on leur faisait subir et qui s'achevait souvent par l'incinération. On se servait aussi de dessins sur des feuillets de papyrus. La grande majorité des pièces qui subsistent sont faites en argile, matériau économique. Quelques-unes sont en pierre, calcaire ou albâtre ; parfois le bois était utilisé (P. Jumilhac, 18, 9-10). On pouvait simplement tracer les noms des ennemis dans la poussière (P. Bremner-Rhind, 29, 15 ; Fairman, *A.S.A.E.* 44, 274-7). Ne subsistent que les figurines modelées dans une matière résistante, surtout celles qui, au terme de la cérémonie, étaient enterrées. Le gros du matériel est parti en fumée.

Il est indiqué dans certains cas que la cire employée pour les poupées doit être de couleur rouge (p. ex. P. Bremner-Rhind, 23, 6-7 et 26, 20 ; *Urk.* VI, 5, 6). Les inscriptions qu'elles portent sont parfois tracées avec de l'encre de cette couleur. La poterie utilisée dans le rite du bris est rougeâtre. Ce choix convient aux ennemis auxquels on veut nuire et les statuettes les montrent tels qu'on souhaite les voir. Couleur et attitude portent malheur aux victimes, elles constituent un préenvoûtement.

Pour rendre solidaires la personne visée et son substitut, la magie égyptienne use du nom qui est toujours marqué sur les statuettes, les vases et les papyrus destinés au rite. L'identité de la victime était précisée, chaque fois que possible, par le nom de ses parents. Faute de mieux, on écrivait : « né de sa mère ». Dans une série, on voit le nom du grand-père indiqué ; dans d'autres, les nourrices sont énumérées. On rencontre aussi le titre de l'individu noté devant son nom. Tout risque d'erreur sur la personne se trouve ainsi écarté et le lien de contiguïté est renforcé. Quand il est recommandé d'inscrire les noms des enfants, il semble que l'on veuille atteindre la victime dans sa descendance.

Comme en magie la répétition augmente l'action, les Egyptiens multiplient les poupées en sorte que l'ennemi soit envoûté plusieurs fois simultanément. En contrepartie, pour éviter l'inconvénient d'un nombre excessif d'objets, ils utilisent, outre les figurines individuelles, marquées au nom d'une certaine personne, des substituts collectifs, et ceci dès l'Ancien Empire. C'est le cas pour toutes les poteries connues et pour de nombreuses statuettes. Sur la même pièce seront catalogués les princes de différents pays et leurs troupes, les nations étrangères, les grandes catégories du peuple égyptien, les morts dangereux et, pour finir, « toute mauvaise parole, tout mauvais projet, tout mauvais rêve », etc. Ce sont des substituts universels.

Le rite n'avait pas le même objet pour tout ce qui était énuméré à la suite sur la même poupée ou le même vase. A la différence de ce qu'on voit ailleurs, l'envoûtement égyptien ne visait pas, dans la majorité des cas, à nuire aux personnes incriminées. La plupart des sections du catalogue comporte une clause, toujours identique, suivant laquelle le charme ne s'exercera que si les individus nommés se révoltaient, complotaient ou envisageaient la rébellion. Conçu ainsi, l'envoûtement ne combat pas des ennemis effectifs, il empêche les gens de le devenir. Ceux-ci ne sont pas des victimes, mais des sujets amenés à demeurer soumis.

Le mécanisme de cet envoûtement ne se déclenche que dans le cas où des actions hostiles sont ou entreprises ou seulement projetées. Au surplus, il fonctionne de façon sélective, car il est entendu que, parmi les personnes et les groupes énumérés, seuls sont visés les éventuels auteurs de troubles. L'effet du charme est à retardement, il concerne l'avenir, le rite est prospectif, ce qui correspond au caractère de la magie égyptienne plus prophylactique que curative. C'est une menace permanente pour tous les hommes, qui doit les inciter à rester dociles. Comme il est écrit dans le Texte des Pyramides, l'officiant manie l'œil dur d'Horus (le percuteur) pour que les ennemis aient peur.

Ce n'est pas la manipulation magique elle-même qui empêche les hommes d'accomplir un acte répréhensible ou de le concevoir. Ils sont retenus par la crainte de subir le sort du substitut. L'effet recherché est obtenu non par un moyen surnaturel, mais de façon indirecte en atteignant l'imagination, par une sorte de contrainte psychologique. Sur ce point, on peut dire que l'envoûtement cesse d'être une superstition élémentaire et présente un côté rationnel. Mais il n'est pas sûr que les Egyptiens faisaient une telle analyse de l'opération, du moins que la démarche ait été aussi nette dans leur esprit. Ils n'allaient sans doute pas au delà de la conviction que le traitement infligé au substitut agissait directement sur la victime et la paralysait magiquement par la terreur.

Sur les mêmes figurines ou poteries, dans le même texte, les deux derniers paragraphes ne contiennent pas la clause qui restreint l'action du charme et la situe dans le futur. Cette action est donc générale et immédiate. L'un de ces paragraphes énumère des morts nommément désignés. Le motif de leur proscription n'est pas indiqué. Ce sont, peut-on penser, soit des êtres dangereux susceptibles de nuire aux vivants et à d'autres défunts, soit des criminels contre lesquels le rite magique prolonge la peine judiciaire au delà du trépas. Ils sont, en tout cas, envoûtés sans attendre qu'ils se manifestent par quelque acte répréhensible. Le dernier paragraphe concerne « toutes les mauvaises choses » : paroles, pensées, projets, disputes, combats, rêves, etc. Leur caractère néfaste étant posé, le charme s'exerce contre eux sans discrimination, comme dans le cas des morts. Mais si, pour ces derniers, l'effet contraignant de la peur

pouvait être envisagé, il n'en est pas question pour les « choses ». Le rite magique les supprime et les empêche de se produire, l'action est directe comme dans l'envoûtement commun.

Ainsi la technique égyptienne combine dans le même acte des processus différents et des effets variés. Ils ne sont pas différenciés parce que le résultat recherché est toujours le même. La majorité des textes d'envoûtement connus, ceux qui suivent le formulaire le plus élaboré, ont pour objet la sécurité du pharaon et, à travers lui, celle de l'Etat. Ils s'inscrivent dans le vaste ensemble de la magie officielle. Leur destination principale est de maintenir l'humanité entière dans la soumission et en premier lieu les peuples étrangers. Le dépôt trouvé à Mirgissa montre qu'un réseau de protection magique doublait sur le terrain le système de fortifications construit en Nubie par les Egyptiens. On en rapprochera les figurines de prisonniers anépigraphes de l'Epoque Saïte découvertes par Petrie au voisinage de la forteresse de Défenneh, à la limite orientale du Delta. La position périphérique n'était pas indispensable pour assurer son efficacité au rite. Des dépôts de même nature que ceux de Mirgissa ont été trouvés à l'intérieur du pays, à Giza, à Saqqara, dans la région thébaine. Différents textes témoignent que le clergé des grands temples célébrait des cérémonies au cours desquelles les habitants de tous les pays, y compris l'Egypte, étaient envoûtés.

On lit dans le papyrus Jumilhac que, si une figurine d'ennemi n'est pas décapitée devant le dieu, les étrangers se révolteront contre l'Egypte, la guerre et le désordre se produiront dans le pays entier, on n'obéira plus au roi dans son palais et ce pays sera privé de défenseurs. Le texte n'explique pas le fonctionnement du rite ni sa relation avec les événements décrits, mais il insiste dans la suite sur le rôle d'Anubis que cette cérémonie concerne. Il a massacré les ennemis de son père, le dieu Rê, il a coupé la tête d'Apophis, il a massacré aussi les ennemis de son père Osiris, il s'est opposé aux tueries que commettait Seth avec sa bande et les a emmenés pour les châtier ; il est le maître des brasiers la sixième nuit du mois lunaire quand les ennemis de son père sont massacrés. On comprend que le rite commémore et perpétue les exploits d'Anubis. Le prêtre mime son action et l'aide à la poursuivre. L'envoûtement pratiqué concerne directement Apophis et Seth avec ses acolytes. A travers les ennemis de Rê et d'Osiris, qui cherchent à ramener le chaos dans la nature, sont atteints ceux qui, sur terre, veulent troubler l'ordre établi.

La relation entre le mythe et la politique dans l'envoûtement est précisée dans le papyrus Bremner-Rhind qui contient plusieurs « livres » consacrés au rite de « renverser Apophis, l'ennemi de Rê ». Le premier de ces « livres » était en usage dans le temple d'Amon à Karnak où les prêtres célébraient cette cérémonie chaque jour. Elle comprenait six opérations, dans l'ordre : cracher sur Apophis, le fouler avec le pied gauche, brandir la lance pour le frapper, le lier,

saisir le couteau pour le frapper et finalement mettre le feu à Apophis. Des incantations particulières accompagnent chacun de ces actes ; elles montrent que le monstre n'est pas le seul visé par le rite. Sa destruction a un caractère exemplaire, elle entraîne l'exécution des ennemis de différents autres dieux, mais la première place après Apophis est tenue, parmi les victimes, par les adversaires du roi.

De multiples voies relient la protection de Rê, objet propre de l'envoûtement, et la défense du pharaon. L'analogie tient une place importante dans l'extension des effets du charme. Deux phrases qui se suivent, ou deux groupes de phrases accolés, sont rédigés dans les mêmes termes et affirment, le premier, que les ennemis du dieu sont abattus, le deuxième, que ceux du roi sont détruits. La similitude du mot à mot fait ressortir le rapport étroit entre les deux opérations. La similarité sympathique intervient souvent dans la magie égyptienne qui l'utilise d'habitude sous la forme d'un argument tiré d'un précédent mythologique. Le « Livre de renverser Apophis » peut remplacer cette correspondance diachronique par le lien plus serré du parallélisme synchrone, car la lutte contre le monstre reste toujours actuelle. Au surplus, le dogme royal apporte à cette solidarité sa justification idéologique. Comme le pharaon est, selon ce dogme, le fils et l'héritier de Rê, qu'il remplit sur le trône les mêmes fonctions que lui, les ennemis de l'un sont les ennemis de l'autre (28, 12 et 14-15). Le châtement d'Apophis ne se répercute que plus efficacement sur les adversaires de l'Etat.

La relation devient plus explicite quand, à la faveur de l'affinité qui existe entre le roi et le dieu suprême, il est demandé à ce dernier de détruire les ennemis du pharaon. Le principe sur lequel repose tout le culte divin fait que cette demande doit être satisfaite. Le prêtre officie par délégation du souverain qui est censé accomplir le rite. Le bénéficiaire qu'en retire le dieu appelle en retour de façon astreignante un bienfait au profit du roi. L'officiant dit à Rê (22, 4) : « Viens donc vers le pharaon, v. s. f., que tu chasses pour lui tous ses ennemis de même qu'il renverse pour toi Apophis, qu'il massacre pour toi le vilain ».

Combiné avec l'effet de l'analogie, la règle de réciprocité garantit cet automatisme, de sorte que l'envoûtement d'Apophis constitue un moyen sûr de combattre les ennemis du pharaon. Ce procédé indirect pour les atteindre présente l'avantage de faire intervenir dans ce combat le chef du panthéon et les dieux qui le protègent. On ne s'étonne donc pas que, par moment, les « Livres de renverser Apophis » donnent l'impression d'avoir pour principal objet la destruction des adversaires du roi.

A la fin d'un de ces textes, il est indiqué que l'incantation est récitée « concernant le pharaon » (24, 18). Dans d'autres textes, les instructions au sujet du rite manuel prescrivent de le pratiquer sur les images d'Apophis et

des ennemis du pharaon. Les explications les plus longues et détaillées concernent ces derniers (26, 2-4 ; 28, 17-18). Le dernier « Livre de renverser Apophis » a pour unique objet de « rajeunir le roi en vie ». Il est destiné plus spécialement à « sceller toute bouche qui parle contre le pharaon en toute sorte de paroles mauvaises et rouges ». C'était pour les autorités un sujet de préoccupation constant. On connaît un petit rituel d'envoûtement intitulé : « Scellement de la bouche des ennemis » (*ZAS* 65, 35-42).

Dans le papyrus Bremner-Rhind, outre le roi, on voit que d'autres personnes retirent un bénéfice du rite. Comme le pharaon utilise à son profit la destruction d'Apophis, de même ses sujets, qui ont toujours cherché à s'arroger les prérogatives religieuses de leur souverain et à tirer avantage des techniques dont il bénéficie, exploitent dans leur intérêt l'envoûtement de l'ennemi de Rê. On lit, dans le papyrus, qu'il est utile à tout homme d'exécuter ce charme qui le sauve de toute chose mauvaise et méchante et lui donne l'énergie nécessaire pour parvenir au poste de son supérieur hiérarchique (23, 15-16 ; 26, 7 ; 28, 19-20 ; 29,15-16). L'opérant peut même inclure dans l'envoûtement les personnes dont il a peur (28, 17-18) ; il triomphera de ses propres ennemis (29, 16). Comme ces promesses figurent dans un manuscrit destiné à un temple, on peut penser qu'elles constituent un argument dont se servait le sacerdoce pour propager et augmenter la fréquence du rite profitable, au premier chef, à son dieu. Cette multiplication souhaitée expliquerait pourquoi le calendrier et l'horaire des cérémonies était extrêmement chargé. Il fallait les célébrer six fois par jour et même toutes les heures du jour et de la nuit. Outre les dates fixes et les circonstances particulières dans lesquelles les prêtres devaient accomplir le rite, ces tableaux mettent sans doute à la disposition des fidèles un choix de moments où ils pouvaient l'exécuter ou le faire exécuter et indiquent les occasions les plus propices. Il est probable que l'Égypte, gagnée à la fin de son histoire par la piété superstitieuse, a dû faire une grosse consommation d'Apophis modelés en cire ou dessinés sur papyrus.

#### MISSION

Au début du mois de mars, le professeur s'est rendu à nouveau en Égypte pour reprendre l'étude des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Médineh, interrompue pendant un an. Le séjour au Caire a duré trois mois et a permis de préparer le fascicule 1 du tome III du Catalogue de ces textes. Ce fascicule donnera en transcription tous les fragments de l'Enseignement d'Amménémès I conservés dans la collection de l'Institut français d'archéologie orientale ainsi que des passages de Sinouhé, de Néferty, de Hardjédef, de l'Enseignement loyaliste, d'écrits religieux, magiques, médicaux, d'exercices scolaires, etc.



PUBLICATIONS

Georges POSENER, *Sur quelques erreurs dans les Calendriers des jours fastes et néfastes* (*Revue d'Égyptologie*, 24, p. 142-146).

— *Le Chapitre IV d'Aménémopé* (*Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 99, p. 129-135).

— *L'écriture hiéroglyphique* (dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches, 1822-1972. Hommage à Jean-François CHAMPOLLION*, éd. S. Sauneron, t. I, p. 25-30).

— *Une nouvelle tablette d'Aménémopé* (*Revue d'Égyptologie*, 25, p. 251-252).